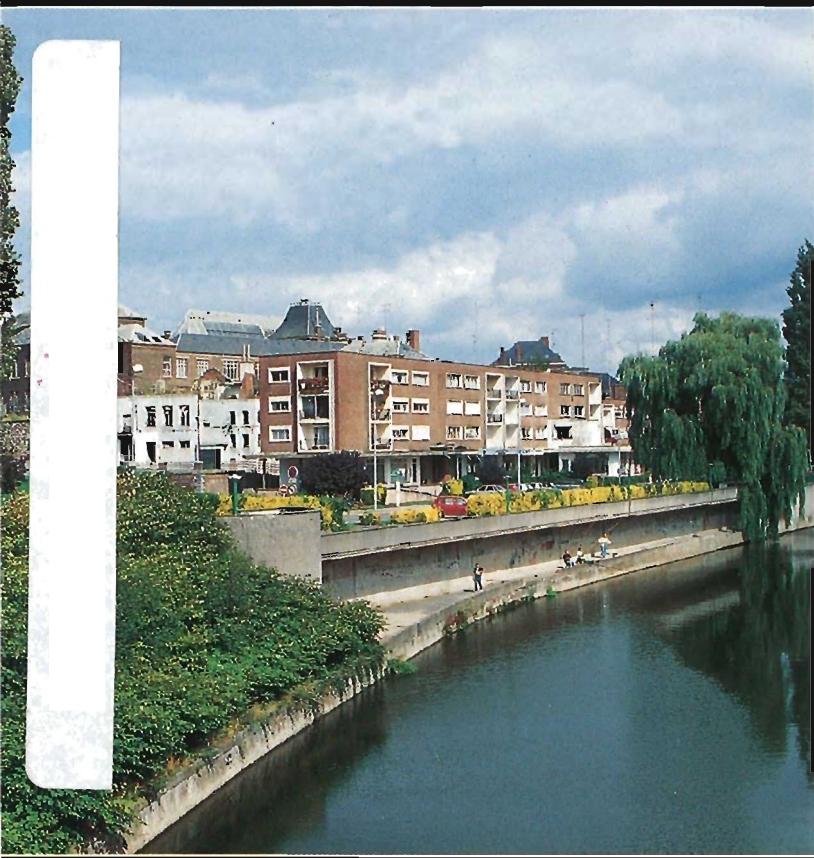


L'ŒUVRE DE LURÇAT À MAUBEUGE NORD



74

ITINÉRAIRES
DU PATRIMOINE

Cet itinéraire du Patrimoine a été réalisé par 2/14
la Direction régionale des Affaires culturelles Nord-Pas-de-Calais,
Service régional de l'Inventaire général
et l'École d'Architecture de Lille-régions Nord

La documentation de l'Inventaire général est consultable à :

Lille
Centre de Documentation
du Patrimoine
Hôtel Scrive
1, rue du Lombard
59800 Lille
Tel. 20 06 87 58

Paris
Centre National de Documentation
du Patrimoine
Hôtel de Vigny
10, rue du Parc Royal
75003 Paris
Tél. (1) 40 15 75 50

Textes

Paul Hilaire

Photographies

Thierry Petitberghien

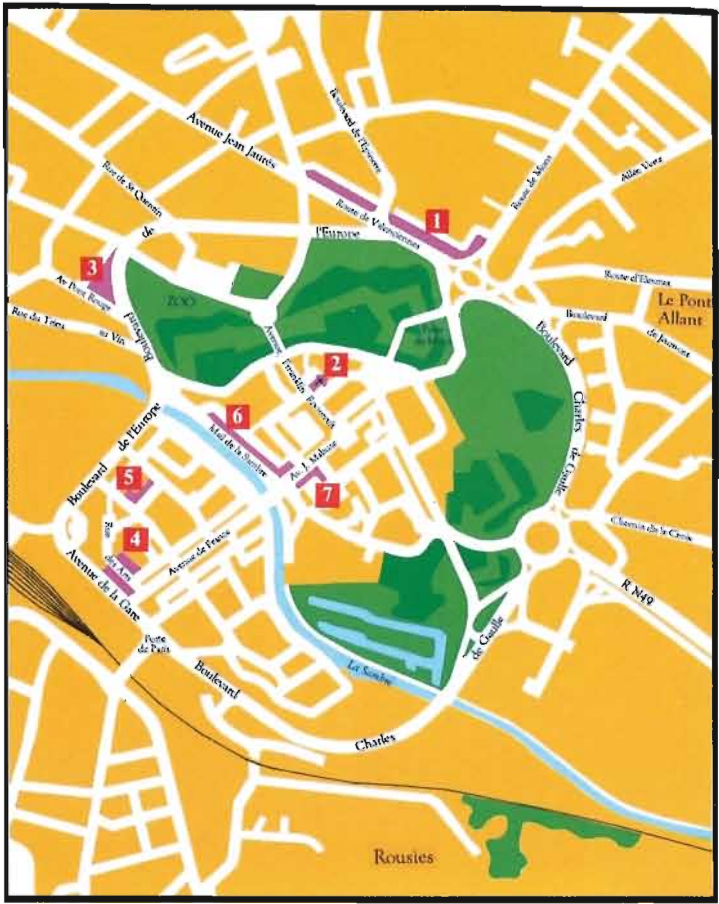
Ouvrage publié par l'Association. C. Dieudonné,
avec le concours du C.A.U.E du Nord
et la ville de Maubeuge

© 1994 Inventaire général S.P.A.D.E.M.

Imprimerie Alençonnaise



L'ŒUVRE DE LURÇAT A MAUBEUGE



LEGENDE

- 1** - I.D.T (immeubles à destination transitoire)
- 2** - Eglise St-Pierre St Paul
- 3** - Résidence du Parc
- 4** - Immeubles
- 5** - Caisse de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
- 6** - Mail de la Sambre
- 7** - Immeubles de Logements et Commerces

Lurçat à Maubeuge

A la fin de 1944, André Lurçat est nommé urbaniste et architecte en chef de la reconstruction de la zone sud du département du Nord, et plus particulièrement de Maubeuge, par Raoul Dautry, ministre du Gouvernement Provisoire du Général de Gaulle. Maubeuge est le site idéal pour une intervention urbanistique radicale. La ville intra-muros incendiée par les troupes allemandes le 6 mai 1940 n'existe pratiquement plus et l'arasement des décombres entrepris dès juillet 1940 a parachevé la « table rase ».

La bataille de la Reconstruction

Le pari de la mission de Lurçat à Maubeuge est de concevoir un projet urbain à l'échelle d'une ville, de prendre en compte des revendications militantes et de n'avoir, pour engager les prémices de sa réalisation, que le strict financement de reconstruction sur dommages de guerre des propriétés privées et des commerces des habitants de l'ancien centre ville. Son arrivée sur le terrain, dès avril 1945, donnera à Lurçat la possibilité, en devançant de quelques mois la mise en place des organismes d'encadrement administratif, d'instaurer une démarche participative afin de mobiliser un public plus large que celui des seuls sinistrés.

Il convoque les maubeugeois à participer à « la Bataille de la reconstruction » et les invite à s'exprimer dans des « meetings d'urbanisme ». Puis il crée le Comité local d'urbanisme, constitué à parité par des représentants des corps de métiers, de syndicats, d'associations, et des sinistrés. Avec ce comité, il engage la réflexion urbaine de fond. Le programme d'urbanisme mis au point sera celui attendu par Lurçat et, malgré le grand nombre de maubeugeois qui militent pour la destruction des remparts de Vauban, Lurçat obtient leur protection par le Ministère des Beaux-Arts.

Le projet architectural et urbain

La reconstruction des 651 logements et 230 commerces sinistrés s'engage à partir de 1948 pour s'achever dix ans plus tard. C'est un fragment d'un plan d'ensemble plus vaste qui visait à créer une nouvelle composition urbaine dont le principe est un « parcours » (ce qui emportera l'adhésion des commerçants) ponctué d'édifices de services décentralisés, capables d'en donner le sens à la fois physique et symbolique.

Couverture : Le Mail

Bataille de la Reconstruction
LE PROBLÈME DE MAUBEUGE

■
CAUSERIE par l'Architecte-Urbaniste
André LURÇAT
chargé de la Reconstruction de la Ville

SOUS LE PATRONAGE DU COMITÉ DE RECONSTRUCTION DE MAUBEUGE
 ET LA PRÉSIDENTIE DE
MONSIEUR LEULIER, *Président de la Délégation Municipale*

LE 13 AVRIL 1945
 à 20 heures
SALLE DU CINÉMA DE LA BOURSE

ENTRÉE GRATUITE

Le « morceau de ville » reconstruit porte témoignage de la déconcentration urbaine qui va de pair avec ce principe de décentralisation fonctionnelle, même s'il se trouve être amputé des édifices publics projetés par Lurçat. La reconstruction met en place de nouvelles ligatures, – le mail, le boulevard de l'Europe – entre les différents « morceaux de ville » qu'étaient l'ancien « centre » et les quartiers jusqu'alors « périphériques ». L'architecture est à l'unisson de l'éirement des parcours, non seulement par la conformation linéaire des immeubles, mais aussi par le jeu subtil de registres qui accompagnent et soulignent le déroulement de la promenade urbaine. Dix dispositifs d'installation des immeubles peuvent être repérés : quinconce, épis, rotonde, corollaires, îlot ouvert, barre, rotule, redan, peigne, îlot fermé. Trois types d'immeubles se conjuguent : l'immeuble de logements sur socle commercial ; l'immeuble résidentiel sur une composition spatiale libre ; l'immeuble-édifice à vocation résidentielle (avenue de la Gare) ou d'équipement public ou privé (Caisse de Sécurité Sociale, Eglise, Garage Saint-Eloi).

Maisons individuelles, route de Valenciennes

Face aux remparts, et donc hors du périmètre de la ville intra-muros sinistrée, est paradoxalement posée, le 26 mai 1946, la première pierre de la reconstruction maubeugeoise. Le groupe de 50 logements individuels qu'André Lurçat étire sur une étroite bande de terrain utilise en fait un programme financé par l'État, appelé « I.D.T. ». Ces « Immeubles à Destination Transitoire » devaient permettre « le relogement des personnes dont la présence sur place est indispensable pour le bon déroulement des opérations de reconstruction ou pour la relance économique ». Localement, leur programmation fut surtout appréciée comme une aide directe de l'État pour constituer la fameuse « tranche de démarrage » d'une reconstruction dont les délicates opérations de remembrement seront longues.

Première réalisation de l'architecte en chef de la reconstruction, c'est par celle-ci qu'il va donner à voir les conceptions urbanistiques et architecturales qu'il a décrites quelques mois plus tôt dans un débat direct avec les maubeugeois : « la ville sera moderne, claire, verte, aérée et insolée » avait-il annoncé, « une cité-jardin urbaine ».

Sur l'argument d'une exposition maximale des façades au Sud, Lurçat organise son projet en deux lignes d'immeubles placé en fort retrait par rapport au chemin départemental. La linéarité du groupement, qui fait écho à celle des remparts, suggère le choix d'un « bornage » de l'urbanisation du secteur Nord de la commune. Le jeu sur la profondeur est l'occasion de désanctuariser l'espace privatif, de se détacher des registres de front de rue et, en fait, de dématérialiser les traces de la structure foncière.

De la même façon, en assemblant avec grande subtilité cinq types de logements individuels, Lurçat tient au défi de réaliser ce groupement sous la forme de petits immeubles, où l'unité architecturale du groupe ou de la séquence est privilégiée par rapport à l'individualisation du logement. Il est ainsi caractéristique que les « décrochements » des façades ne correspondent pas à la mise en scène de la mitoyenneté. Pour marquer celle-ci, Lurçat invente le discret et étonnant détail de la corniche interrompue et retournée perpendiculairement sur la façade.

Par son mode d'occupation du sol et sa volumétrie, le groupement préfigure les conceptions urbanistiques directement apparentées à celles du Mouvement Moderne, que Lurçat tendra à mettre en œuvre pour la reconstruction : toitures-terrasses, maçonneries lisses uniformément passées à l'enduit (la construction est en briques), prépondérance des lignes horizontales, absence de décor.

En fait, le groupe des I.D.T. maubeugeois témoigne d'un basculement dans l'œuvre de Lurçat. Au purisme d'une volumétrie moderne s'associe désormais la déclinaison d'éléments issus de la codification architecturale classique.

Ce nouveau langage se traduit par l'adoption de « standards » qu'il impose aux équipes de maîtrise d'œuvre.

Immeubles à destination transitoire.



Église Saint Pierre-Saint Paul

Les conceptions intellectuelles, idéologiques et urbanistiques d'André Lurçat lui font privilégier le « civil » et le « culturel » comme facteurs prééminents de la nouvelle composition urbaine, mais celui-ci ne négligera rien de la valeur sacrée de l'édifice qu'il a, par décret du Conseil Municipal, été chargé de reconstruire. Hormis la Caisse de Sécurité Sociale et la petite école maternelle du Pont-Allant, programmes hors reconstruction, l'église sera le seul bâtiment public reconstruit par Lurçat à Maubeuge. Dans ces années d'après-guerre, l'église est traversée par un profond renouvellement. Elle se veut alors plus « engagée » à l'image de ceux des siens qui ont combattu dans la Résistance ou militent dans les mouvements comme la J.O.C. ou l'A.C.O.

Cet état d'esprit créera les conditions d'une fructueuse collaboration entre le doyen Fiévet et André Lurçat. L'église est leur œuvre commune. Elle cristallisera les passions et se trouve encore aujourd'hui l'objet de vives controverses, ce dont l'aménagement intérieur eut à souffrir.

Une première localisation fut envisagée extra-muros. Finalement, par contrecoup du déplacement sur ce même site, l'église est implantée intra-muros. Mais non plus comme dans la ville ancienne sur une grand'place, mais sur le linéaire d'une avenue (Franklin Roosevelt) et dans l'axe d'une simple rue (Georges Paillet).

Enchâssé dans les nouveaux îlots, l'édifice est inscrit dans un enclos en maçonnerie de briques et posé sur une plate-forme au-dessus du sol du domaine public sacralisant le site du sanctuaire.

L'église se présente sous la forme d'une vaste coque de béton brut dont la partie évasée au sud est le

lieu d'une spectaculaire composition frontale.

Elle est marquée par la silhouette élancée du clocher culminant à 43 m. de hauteur, flanqué d'une tour cylindrique contenant l'escalier d'accès au carillon. Cette tour-clocher dont les arrêtes ourlées serrent des pans de briques de verre, se détache de façon dissymétrique du plan frontal. Sur celui-ci viennent glisser, à la façon d'une étoffe, en sur-épaisseur, les retours galbés des parois des longs pans. Ils encadrent en partie supérieure une large baie de briques de verre.

Posée sur une stèle en attique, les statues (2,5 m de hauteur) des apôtres Pierre et Paul, sculptées par Félix Roulin, découpent dans le ciel une silhouette qui rééquilibre étonnamment la composition dissymétrique de la façade monumentale.

Le porche est créé par un large auvent en accolade à la sous-face peinte en bleu « ciel » et dont les trois cintres, évoquant la trilogie sacrée, protègent les portes de chêne clair. La plus grande ouvre directement sur la nef. Les voûtes sont prolongées pour recouvrir un narthex éclairé par des lanterneaux percés dans les voûtes.

Le tympan du porche est décoré d'une mosaïque réalisée par Schmidt-Chevallier d'après les cartons du peintre et tapissier Jean Lurçat, frère aîné de l'architecte. Elle représente l'histoire de Pierre – « pêcheur d'hommes » – et de Paul – « persécuteur converti » –.

La conjugaison créative des Lurçat témoigne de l'importance et de la sincérité de l'œuvre réalisée.



*Eglise Saint Pierre-Saint Paul
Le clocher
Les apôtres Pierre et Paul
Détail du porche
Vue depuis l'Est*

André dessinera le maître-autel, l'autel des chapelles, le jubé et la chaire que Jean décorera de mosaïques. La communion fraternelle est peut être le paradigme de cette église au plan non conventionnel : il comprend une vaste nef unique dont le « ciel » est soutenu par dix colonnes à section en croix de Saint André, dont les parois intérieures sont plissées comme une peau. Sur cette nef s'ouvrent deux chapelles latérales qui en miniaturisent et inversent la forme et donnent au plan de l'édifice l'allure anthropomorphique d'une figure d'icône, mains ouvertes, dans une attitude d'accueil.

Le chœur, avec un déambulatoire, s'inscrit dans un plan circulaire aux proportions considérables par rapport à la nef et semble vouloir évoquer l'idée d'assemblée autour du maître-autel (celui-ci fut placé dans une position qui anticipa la diction de la messe « face au peuple » de Vatican II). Il avait fait l'objet d'un dispositif d'éclairage particulier (masqué aujourd'hui par un malencontreux plafond suspendu) visant à renforcer la symbolique sacramentelle.

La recherche d'effets lumineux est d'ailleurs partout présente dans l'édifice, que ce soit par le captage de la lumière à travers des briques de verre ou par la disposition de tubes fluorescents dissimulés le long des parois de la nef et du déambulatoire.

Le projet, élaboré à partir de 1950, fut mis en chantier en 1955. L'église fut consacrée le 15 août 1958.

Résidence du Parc, boulevard de l'Europe

Ces quatre immeubles collectifs, réalisés à partir de 1945 par Lurçat sur un programme de l'Office Départemental d'H.L.M. du Nord (qui venait d'être constitué) sont pour Lurçat l'occasion de réitérer ses propositions d'urbanisme nou-

veau pour la ville en se dégageant du cadre (linéaire) que les commerçants sinistrés imposent ailleurs.

Les immeubles, situés en bordure du Petit-Bois, qui deviendra Parc zoologique en 1958, marquent l'entrée ouest de la cité et dominant la vallée de la Sambre.

Ils sont installés en épi, de part et d'autre du boulevard qui dorénavant ceinture le nouveau périmètre urbain, « de telle manière que l'œil du voyageur venant de la vallée enregistre successivement leur façade principale ».

Les aménagements extérieurs, plantation et aires de jeux sont conçus par Lurçat lui-même soucieux de livrer une opération exemplaire : un morceau de « cité-jardin urbaine » dans lequel les besoins des habitants ont été scrupuleusement pris en compte.

Les immeubles de trois étages comprenant neuf logements chacun (6 T3, 2 T2, 1 T1) sont édifiés sur un entresol formant socle regroupant les caves et les garages.

Les façades expriment clairement la disposition intérieure du plan : au nord, l'entrée principale, la desserte des étages et les pièces de service (cuisine, salle de bains) ; au sud les pièces de vie : chambre et séjour dont l'angle est traité en loggia.

La façade nord est habillée d'une paroi venant en sur-épaisseur du plan principal : cette surface forme comme un tableau qui rassemble la composition symétrique des percements : au centre, baies à encadrement à trois partitions, marquant la cage d'escalier et de part



Résidence du Parc

*page centrale :
Église Saint Pierre-Saint Paul,
Élévation occidentale*



et d'autre de la ponctuation d'un rang d'oculi, des baies à deux partitions en double rang.

Le porche est conçu comme un tube de section rectangulaire et soudé à la façade. L'effet est renforcé par les emmarchements qui détachent le seuil du sol, par les deux colonnes à facettes qui font fonction de raidisseurs plutôt que de support d'entablement et par le parement en céramique des parois intérieures. L'expressivité de la façade sud est due à l'encadrement d'un tableau central uniformément percé par des standards de baies à trois partitions, à des loggias à la fois saillantes en façade et sculptées dans les angles avec un retournement courbe des chants de dalles autour d'une colonne.

Les immeubles sont clairement stratifiés en socles, corps d'édifice et acrotères – chacune des parties faisant l'objet d'un traitement architectural spécifique au moyen de profils et moulures rapportées. Le traitement des acrotères est remarquable : les bords des tableaux saillants des façades sont accompagnés d'une moulure périphérique qui, après son retournement pour former corniche, est interrompue pour être soulignée. Ce même effet de traitement singulier, hormis le fait qu'il produit une élégante ligne d'épannelage, est visible sur les corniches accompagnant les pignons. Dans l'enduit des façades est imprimé un réseau de mailles rectangulaires.

Immeubles avenue de la Gare et rue des Arts

C'est toujours en périphérie immédiate de la ville intra-muros détruite, que Lurçat édifie, à partir de 1947, ce programme d'État appelé I.S.A.I., Immeubles Sans Affectation Immédiate, dont l'objectif fut de livrer aux sinistrés des appartements, boutiques ou logements standardisés, sans attendre la fin

des opérations de remembrement foncier, en échange de leurs droits au Dommages de Guerre. (Les reconstructions du Havre et d'Amiens par Auguste Perret ont été presque en totalité réalisées en utilisant cette procédure).

Le projet de Lurçat construit le front de l'avenue de la Gare, qu'il a institué en nouvelle limite urbaine de la ville à reconstruire, et engage l'urbanisation du glacis sud des fortifications par la réalisation du quartier des Arts.

Il installe à l'angle de l'avenue de France (dans l'axe de laquelle il projetait de reconstruire la gare) quatre bâtiments disposés en « peigne », perpendiculaires à l'avenue de la Gare. Immeubles de trois étages orientés Est/Ouest réunis deux à deux par une galerie pour former deux « blocs » – le mot va rester pour désigner les immeubles de la reconstruction maubeugeoise – symétriques, au plan en H, creusés de profonds renforcements au centre desquels s'élance le cylindre de la cage d'escalier au Sud et se déploie le large auvent du porche de l'entrée principale au Nord.

Chaque aile d'immeuble, comportant deux logements par niveau, est formée, en plan, de deux trames décalées par glissement ce qui a pour effet d'affiner les pignons de la construction. Dans l'angle, au sud, et en applique, au nord des saillants de pignons, Lurçat superpose des balcons étroits dont l'extrémité arrondie se détache encore du plan vertical étroit des pignons.

Au Sud, cet ensemble de rythmes verticaux, qui scandent comme autant de bornes monumentales le



Immeuble d'Etat I.S.A.I. type B, rue des Arts

Vue générale

Balcons

Porte d'entrée

linéaire de l'avenue, est associé à l'horizontalité des boutiques placées en pied d'immeubles, réunies à un pavillon central par des passages couverts puis continuées le long de l'avenue par une « barre » de cinq cellules commerciales mitoyennes.

Les percements sont tous réglés par la gamme de « standards » de baies à encadrement : standards à trois partitions pour les fenêtres que Lurçat accompagne ici de jardinières en appui (dont la disposition alternée suffit seule à animer le plan de façade) ; standards de portes – fenêtres à trois vantaux ; standards de vitrines avec « allège à hauteur de genoux ».

Avec cette première ligne d'immeubles, Lurçat réussit un assemblage urbain à la fois ample et subtil dans le déploiement des registres architecturaux référant à l'organisation du « front de rue » : découpage, profondeur, scansion, jeu sur les marges d'alignement, encorbellement, épannelage, effet de transition public/privé, effet de « bouclier » des cellules commerciales placées devant les immeubles de logements. Ses principes sont ici élaborés pour valoir à l'ensemble de la reconstruction maubeugeoise. La modénature des auvents et balcons dont les chants sont finement ouvragés, les profils de corniches, le traitement des arrêtes du bâtiment (alternativement aiguës ou adoucies) participent du déploiement d'un savoir-faire architectural et urbain dont la minutie n'est étrangère ni à sa formation classique à l'École des Beaux Arts, ni à l'ampleur du traité d'architecture « Formes, composition et lois d'harmonie » qu'il fera paraître à partir de 1953.

La seconde ligne d'immeubles, le long de la rue des Arts, s'adosse à la première en utilisant l'intégralité des principes de sa composition axiale et symétrique de référence classique.

Les deux blocs sont constitués par des immeubles placés cette fois parallèlement à la rue et prolongés chacun dans l'axe par une aile perpendiculaire par l'intermédiaire de la cage d'escalier, l'ensemble donnant un plan en « T ».

L'appareil architectural reprend les motifs des immeubles de première ligne : standards de baies à trois partitions, accompagnés de jardinières en appui, balcon, portes-fenêtres. L'avant-plan de la façade principale est marqué d'un large auvent à découpe ciselée qui recouvre un porche très finement traité : échiffre de perron formant jardinière, baie d'entrée à encadrement soulignée d'ébrasements courbes parementés de terre cuite émaillée vert, standard de porte vitrée à deux vantaux et ici pour la première fois, introduit sur proposition de l'architecte Henri Lafitte dans la gamme des standards de baies, l'utilisation de l'oculus.

Cet avant-plan, qui regroupe les baies-standards des chambres de deux appartements par niveau, se détache du second dont chaque extrémité est marquée de la superposition des balcons s'ouvrant sur les pièces de séjour qui bénéficient d'une double orientation. Un hall traversant communique avec la cage d'escalier qui relie l'immeuble postérieur, placé en demi-niveau plus bas et constitué de deux appartements de deux pièces, à orientation unique, adossés l'un à l'autre.

Les blocs de type A (plan en H) et type B (plan en T) de Lurçat sont

Immeuble d'Etat I.S.A.I. type A, avenue de la Gare

*Immeuble en peigne, élévation sud
Immeubles vus en perspective*



associés aux types C et E – dessinés et réalisés par Jean Badovici et Maurice Gouvernet, adjoints directs de l'architecte en chef – pour constituer les abords d'une place des Arts orientée à 45° par rapport à l'avenue de la Gare.

Les types E, mis en chantier après 1949, ont pu être réalisés en brique, grâce à un meilleur approvisionnement en matériaux à partir de cette date.

L'architecte Daniel Bidot réalisera sous l'égide de Lurçat, en 1956, l'immeuble à l'extrémité courbe qui remplace le type D, non réalisé, de Badovici et Gouvernet.

Les immeubles sont en bon état, leurs façades ont été récemment ravalées. Les enduits d'époque ont une teinte plus chaude que celle du ciment actuel.

Les parties en béton armé (auvents) ont souffert de leur défaut de mise en œuvre (mauvais enrobage ponctuel des aciers) et du manque d'entretien qu'elles ont eu à subir (une seule rénovation après 45 années). Les immeubles de la rue des Arts ont été longtemps recouverts de vigne vierge.

A l'angle de l'avenue de la Gare et du boulevard de l'Europe devait, être reconstruit le vélodrome, puis une gare routière. Lurçat ne les réalisera pas.

Caisse de Sécurité Sociale et d'Allocations familiales, place de Wattignies

La réalisation de la Caisse de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales, programme éminemment social, est en quelque sorte pour Lurçat la revanche de ses deux projets d'hôtel de ville repoussés par la municipalité. En installant son bâtiment sur toute la largeur de l'esplanade, en le rehaussant sur un socle dont la terrasse forme sur la moitié de sa longueur une véritable tribune ouverte sur une place vouée aux manifestations populaires, Lurçat

donne à son projet la valeur d'un symbole de contre-pouvoir. Dix huit ans après leur mise au point, Lurçat reste fidèle à l'utilisation des standards et des détails de ferronnerie conçus sept ans plus tôt pour le Mail de la Sambre. Ainsi, bien que tardivement réalisé, le bâtiment reste-t-il en harmonie avec l'espace de la ville reconstruite. Il témoigne pourtant d'une évolution stylistique encore différente de celle perceptible dans l'immeuble du Mail : l'accentuation de la composition dissymétrique, la simplification des « profils », l'abandon des angles adoucis si typiques de sa manière, l'intervention de nouveaux motifs ou altérations typologiques telles que le porche en portique, la verrière à redans, le garde corps de grande longueur.

Le Mail de la Sambre

L'immeuble qu'André Lurçat installe le long de la Sambre, au pied de la ville haute et qu'il dénommera « le Mail » est le véritable « morceau de bravoure » de l'intervention de l'architecte à Maubeuge. Cet édifice d'impact urbain considérable n'appartient à la stricte « reconstruction » que par la restitution immobilière de la B.N.C.I. (aujourd'hui B.N.P.) qui n'occupe qu'un cinquième du programme. La plate-forme en corniche sur la rivière le long de laquelle s'installe l'immeuble est une création totale, tandis que la ville reconstruite s'étire le long des parcours ancestraux simplement élargis et rationalisés : la ville ancienne tournait le dos à la rivière, Lurçat en restitue d'un trait la géographie fondatrice.

Le Mail :
Vues générales
Coursive
Boutique
Détail d'un auvent



Le Mail est d'abord axe cardinal dont Lurçat rattachait les extrémités au faubourg oublié de Sous-le-Bois, à l'ouest, au-delà du boulevard de l'Europe et à un hôtel de ville qu'il projetait de réaliser à la croisée des chemins à l'est, face au pont du Moulin.

C'est aussi ce grand mur de brique, exposé plein sud, qui masque l'embase des escarpements de la ville haute autant que les reliquats des immeubles anciens qui formaient jadis la rive sud de la rue de l'Hospice. C'est surtout une « maîtresse coupe » qui fait du Mail non pas seulement un immeuble mais un véritable appareil urbain dans lequel s'associent quantité d'éléments pour établir un dialogue architectural entre la ville et sa rivière canalisée : le quai étroit (anti-échouage) et son dispositif d'accès par toute une variété d'escaliers (en hélice, tournant à double volée, droit à palier) ; la promenade en encorbellement et son garde-corps en dévers surmonté de demicandélabres (dont les lanternes d'origine ont été changées) ; le terrassement de son cheminement ponctué de plates-formes en belvédère ; la largeur de l'avenue dont le linéaire fut ponctué de peupliers et de saules pleureurs ; les boutiques détachées en « cabines de remorqueurs » ; la coursive en surélévation et ses perrons d'accès, les auvents (interrompus au droit des entrées par une marquise en pont de péniche), les loggias, le passage traversant à l'est en écluse et le grand porche de l'extrémité ouest ; la ligne d'épannelage en file de chaulants qui décompose l'édifice en unités plus petites s'associent pour établir un dialogue architectural entre la ville et sa rivière humanisée.

Projeté en 1950, le Mail fut mis en chantier à partir de 1954 et achevé en 1956, date à laquelle l'architecte Charles Legrand réalise, sous l'égide de Lurçat, le Grand magasin

« Les Galeries » (réaménagé en galeries marchandes en 1990) dont la façade courbe relie le Mail aux immeubles de l'avenue Mabuse.

Les architectes Joseph Ney et Maurice Gouvernet, adjoints directs de Lurçat, Henri Lafitte – dont c'est la dernière œuvre – et Emile Fays, sont associés à la réalisation du Mail ainsi que les entreprises Henebique – pour l'immeuble – et les « Grands Travaux de l'Escaut » – pour le quai.

Immeuble de logements et commerces, avenue Mabuse

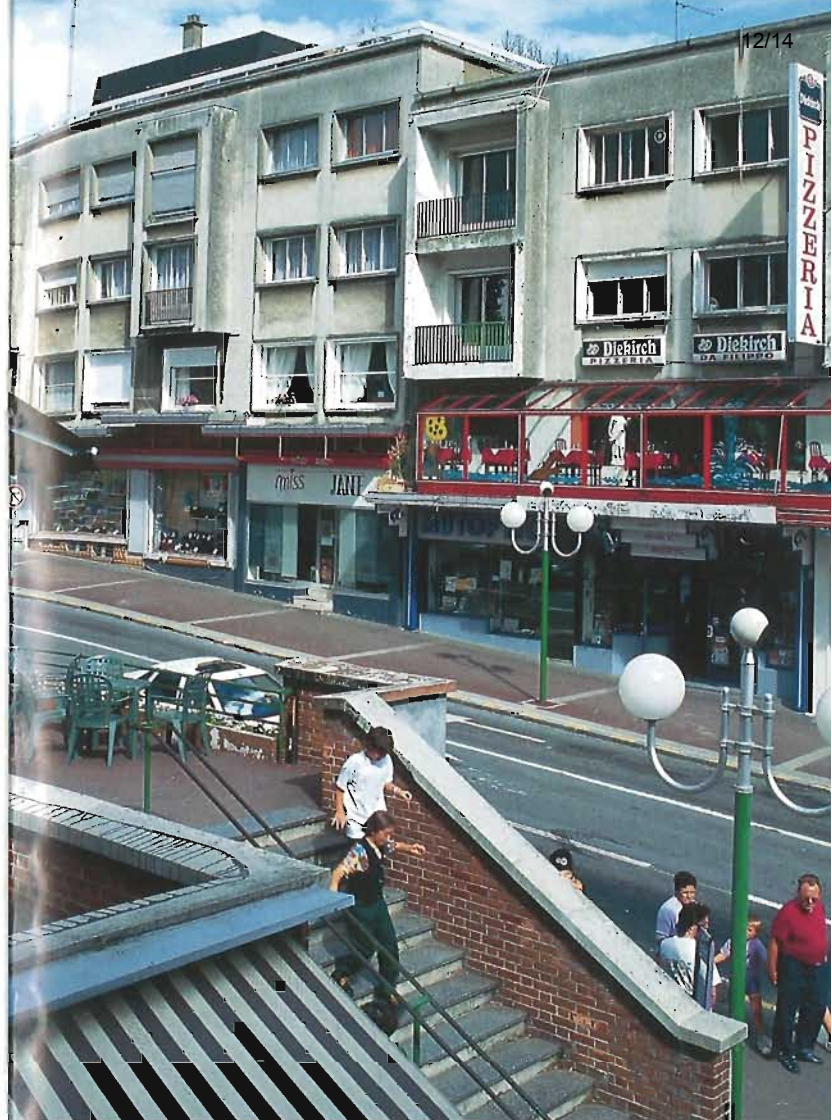
C'est à l'architecte Panos Djélépy qu'André Lurçat, en 1948, confiera le soin d'édifier le premier immeuble de la reconstruction maubeugeoise.

Un an plus tard, Lurçat, associé à Joseph Ney, réalise cet immeuble qui lui fait face pour constituer la rive Est de l'avenue Mabuse.

L'immeuble est installé dans la forte pente de l'avenue en trois paliers que soulignent les ruptures marquées des larges baies des vitrines et de la succession des auvents qui les protègent.

Lurçat donne au bâtiment une façade abrupte sur l'avenue, pour en resserrer les prospects, compte tenu du choix d'élargir l'accotement de la rive ouest de l'avenue afin de prolonger la promenade du Mail vers la place des Nations et de poser l'immeuble sur un socle de commerces. Il réserve de ce fait l'avancée du socle commercial au traitement du front de la place Verte. Côté avenue, pour répondre à la contrainte d'une façade toujours perçue en vue diagonale, Lurçat ponctue le crescendo des

*Immeubles avenue Mabuse
Porte sur l'élévation postérieure*



immeubles par les loggias en encorbellement, ajoutant rythmique verticale et relief à la paroi. Les registres d'embase font l'objet d'un subtil travail architectural visant à parfaire l'adaptation à la pente et à organiser les perceptions : dérégulation du rythme et du dimensionnement des vitrines, fractionnement des auvents, introduction de catégories de baies et de menuiseries à partition horizontale non conformes à la gamme des standards (que Lurçat impose partout ailleurs !)

Les boutiques sont traversantes avec une rupture de niveau intermédiaire. A l'origine, elles prenaient également jour sur la place Verte.

L'extrémité sud de l'immeuble, dirigée vers la Sambre et placée dans l'axe de l'avenue de France occupe, en fait, l'emplacement du projet primitif d'hôtel de ville. Le plan en L de celui-ci devait permettre de dresser des façades à la fois dans l'axe de l'avenue de France et dans l'axe du Mail, face à la Sambre.

La monumentale composition du pignon sud sous la forme de quatre loggias groupées en encorbellement témoigne d'un « genius loci » abandonné aux servitudes commerciales.

Sans aucune rénovation depuis sa mise en service en 1951, l'immeuble a subi en outre quelques spectaculaires et malencontreuses transformations.

Ecole maternelle du Pont Allant

La conception d'écoles occupe une place prépondérante dans l'œuvre de l'architecte (26 projets recensés.)

Pour Maubeuge, Lurçat avance de nombreux projets. Pourtant, seule l'école maternelle édifiée en 1963 dans le quartier du Pont Allant, avec le concours de l'architecte Eric Lafitte, témoigne de l'activité de Lurçat dans ce domaine.

D'une simplicité extrême, l'école, linéaire et de silhouette horizontale, est constituée d'une succession de salles de classes (3 maternelles, 2 cours préparatoires), desservies par un couloir au Nord, interrompue, au delà de l'axe de symétrie, par une vaste salle de jeux formant saillie sur la façade.

Au dos de l'école, linéaire et de silhouette horizontale, s'élève un bâtiment occupé au rez-de-chaussée par les vestiaires et à l'étage par l'habitation du directeur. Il s'organise autour d'un volume central, marqué au Sud par une fausse loggia, vers lequel plongent les vagues incurvées des corniches des toitures-terrasses.

Les grandes qualités de cette réalisation sont la simplicité et la fonctionnalité de sa conception. C'est aussi la belle luminosité des espaces intérieurs procurée par l'ouverture au Sud de larges baies dont les menuiseries en acier, aujourd'hui remplacées, aux vantaux articulés à l'italienne, étaient d'un bel effet architectural.

La décoration intérieure d'origine - revêtements de sols, peintures, luminaires, mobilier est encore préservée. Elle rend compte du goût de Lurçat pour les espaces clairs, studieux, vivants.

Boussois

Cité des Platanes

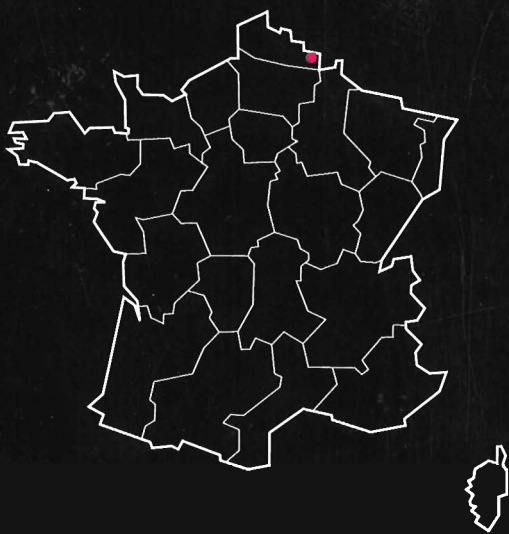
Elle représente un ensemble de 70 logements H.L.M. répartis en 12 immeubles installés en « frise », mariant logements individuels et collectifs. Conçu en 1948, ce projet fut réalisé en 1950.

*Ecole maternelle du Pont Allant
Caisse de Sécurité Sociale et d'Allocations familiales*



Au lendemain de la prise de la ville, en mai 1940, Maubeuge, ville fortifiée par Vauban, est totalement anéantie par un incendie.

La tâche qu'André Lurçat entreprend dès le début de l'année 1945 dépasse le domaine strict de la reconstruction des logements sinistrés ; il conçoit un projet urbain à l'échelle de la ville dont le principe est un "parcours" ponctué d'édifices de services décentralisés. En même temps, en mettant au point sous la forme de onze standards un langage architectural qu'il impose à l'ensemble des architectes de la reconstruction, il nous a légué une ville dont l'unité architecturale et urbaine est indéniable.



L'Inventaire recense, étudie et fait connaître le patrimoine historique et artistique de la France.

Conçu comme un outil de tourisme culturel, les Itinéraires du Patrimoine invitent à emprunter les chemins du patrimoine.

